

ENCADREMENT DANS LE SECTEUR SPORTIF

Activités Physiques pour Tous

Description de l'activité

Le certificat de spécialisation encadrement secteur sportif (E2S) comprend quatre options dont l'option Activités physiques pour tous (APT).

Elle est complémentaire au CS Animation et Gestion de projets dans le secteur sportif (AG2S) dans la mesure où les titulaires de ce diplôme apprennent à encadrer, dans les disciplines sportives ciblées, **au même titre que les titulaires du BPJEPS** spécialité éducateur sportif mentions activités physiques pour tous.

Cette certification donne des prérogatives d'encadrement avec obtention de la carte professionnelle éducateur sportif.

A l'issue de la formation le titulaire du CS E2S est capable de :

Concevoir et conduire un projet d'animation, d'initiation ou d'apprentissage en encadrant des activités et/ou des projets collectifs,

S'adapter aux personnes dont on est responsable, en assurer leur protection en relation avec d'autres intervenants (co-éducateurs, parents, institutions, partenaires...),

Communiquer sur son activité et sur le fonctionnement de la structure,

Participer au fonctionnement et à la gestion de la structure dans le cadre du projet global et des objectifs de la structure et compte tenu des publics visés.

CS ou MC E2S

La formation se déroule en 1 ans 



Uniquement en apprentissage

Après ma formation 

Entrer dans le monde professionnel

Poursuivre mes études :

DEUST AGAPSC
DEJEPS
BTS



Comment intégrer cette formation

Etre titulaire des UC1 et UC2 du BP JEPS

ou être détenteur d'un BAC PRO avec UF2S

- > Avoir validé les tests sportifs TEP
- > Postuler sur parcours sup



Secteurs d'activités

Monde sportif fédéral :

Clubs sportifs
Comités départementaux
Ligues ou directions régionales
Centres de formations
professionnelles de clubs

Ministères et collectivités territoriales :

Ecoles publiques, EPLE
Associations et fédérations
sportives scolaires
Municipalités, Départements, Régions

Entreprises publiques ou privées :

Centres, clubs de loisirs, de
remise en forme, d'entretien
Espaces aquatiques, thalassothérapie
Complexes hôteliers, hôtellerie de
plein air
CSE : comités sociaux et économiques
EHPAD
Structures d'accueil pour public en
situation de handicap, etc.

Enseignements

Formation de 400h

13 heures de cours par semaine
22h en entreprise ou structure

pratique sportive
pédagogie des APS
encadrement sportif,
gestion, anglais et informatique

Activité en structure d'accueil autour
du sport avec différents publics



 Lycée
JULES
VERNE
Mondeville